



PR 161 I

Surveillance des communes

Surveillance des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/cgs

724/03

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: 1 OCT. 2003
Séance CA du: ☒
Décision:
A traiter par:
Copies: Mme Cuat N. Humen sch

Monsieur le Maire
Messieurs les Conseillers administratifs
de la Ville de Genève
Case postale
1211 GENEVE 3

Genève, le 26 septembre 2003

Concerne : Crédit de 715 000 F destiné à l'acquisition d'appareils de saisie portables, dédiés au contrôle du stationnement des zones bleues

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 septembre 2003, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au département ou service suivant :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque du département ou service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date d'affichage : 18 septembre 2003
Fin délai référendaire le : 28 octobre 2003